

JEAN PLANCHAIS

## *L'armée et le tournant de 1958*

Des conflits de décolonisation, l'armée française débouche à partir de 1958 dans l'âge nucléaire. Elle s'y était partiellement préparée, certes, mais de Gaulle lui impose progressivement une transformation plus radicale, en prenant le contre-pied des thèses et des méthodes que les conflits outre-mer avaient introduits dans l'état d'esprit et dans les structures militaires.

Lorsque le général revient au pouvoir, les forces armées sont boiteuses. D'un côté, est maintenue tant bien que mal, en Europe, une participation à la défense occidentale de grandes unités modernes, sous commandement interallié. De l'autre, l'Algérie dévore les effectifs, exige des unités légères, souvent disséminées sur le terrain pour une guerre d'un type totalement différent des grandes opérations dans les plaines de l'Europe du Nord.

Cette disparité n'est pas nouvelle. Le conflit indochinois a déjà créé une tension de plus en plus marquée entre les hommes et les moyens affectés, les uns à l'Extrême-Orient, les autres à la défense de l'Europe. En Asie, la guerre a évolué vers des affrontements qui mettaient en ligne des milliers d'hommes. Mais, parallèlement, l'adversaire utilise à fond la guérilla, le terrorisme, le sabotage, et le contrôle des populations. En Europe, un effort considérable a été entrepris pour opposer à la menace soviétique une armée moderne, fortement motorisée et blindée, une aviation équipée d'appareils à réaction, une marine modernisée, appuyée sur un puissant dispositif logistique.

En Indochine, le corps expéditionnaire est uniquement composé de militaires de carrière. Y compris les soldats originaires d'Afrique

du Nord et d'Afrique noire, il ne dépasse guère 70 000 hommes, mais la guerre dévore chaque année l'équivalent en officiers d'une promotion de Saint-Cyr. En Europe, le corps de bataille repose en grande partie sur le contingent ; il est encadré dans un ensemble interallié où la compétition politique pour les grands postes et les grandes responsabilités incite à des efforts permanents. L'aide américaine permet, tant en Asie qu'en Europe, de venir à bout des problèmes budgétaires.

Le haut commandement est partagé. Les uns, comme le maréchal Juin, soucieux à la fois de notre présence militaire au sein de l'OTAN et de notre maintien en Afrique du Nord, effrayés par l'hémorragie des jeunes cadres, appellent plus ou moins ouvertement de leurs vœux la fin du conflit indochinois. Les autres, engagés dans la croisade en Asie, assurent que Hanoi et Saïgon sont les avant-postes de l'Occident. Ils réclament de plus en plus de moyens pour combattre le Vietminh. On assiste à des renversements d'opinion spectaculaires. De Lattre, chantre de la défense de l'Ouest, devient, en Extrême-Orient, le champion de l'Asie. Navarre, chef d'état-major des forces alliées Centre-Europe, propulsé par Juin en Indochine, lance de vastes opérations dans la péninsule.

Diên Biên Phû a mis fin à tout cela. A l'automne 1954, de l'affaire d'Indochine — où d'ailleurs nos effectifs restent nombreux en attente d'un rapatriement progressif — il reste des traces profondes. D'une part, toute guerre est considérée désormais comme une guerre contre le communisme. Elle doit être conduite, estiment une partie des cadres, sur le plan politique et psychologique aussi bien que sur le plan militaire. La guerre nucléaire est impossible, la guerre classique est reléguée au musée de l'histoire. La seule forme de conflit qui mérite intérêt est la guerre révolutionnaire. En France même, la défense intérieure doit faire face à une menace de subversion. Elle a mission de maintenir l'ordre en temps de guerre et, pour certains, dès le temps de paix.

Sur le terrain, le combat a largement échappé à la conduite des généraux. Les officiers supérieurs (les « maréchaux » de de Lattre sont colonels ou lieutenants-colonels) et les capitaines ont l'initiative. La suspicion, l'irrespect même règnent à l'égard des généraux, à quelques exceptions près. Au sommet, la chaîne hiérarchique a perdu de sa solidité. La politique hésitante des gouvernements successifs a conduit les cadres à contester leur autorité, à les accuser, eux — et une opinion publique indifférente ou hostile — de démission, d'incompétence, sinon de trahison.

Malgré l'amertume de la défaite, un point paraît clair : débarrassée

de l'hypothèque Extrême-Orient, la France peut désormais porter tout son effort sur la défense de l'Europe, réaliser enfin une armée moderne qui occupe toute la place à laquelle elle a droit dans l'Alliance atlantique. Et Pierre Mendès France a mis fin à l'énervant débat sur la Communauté européenne de Défense (CED) qui divisait les partis et les responsables militaires.

S'il n'est plus question des vingt divisions promises à Lisbonne en 1950 avec une légèreté et un optimisme que partageaient d'ailleurs nos partenaires de l'OTAN, ni même de quatorze, comme on l'a espéré, ni même encore de douze, restent les cinq divisions mises sur pied grâce au programme d'aide militaire américain et à l'effort d'armement entamé par Jules Moch, et cinq autres divisions que l'on qualifie de « divisions-papier ». Les premières sont à 70 % de leur encadrement, les secondes à 30 % : la ponction indochinoise... Une armée pauvre en crédits, où les soldes sont plus que médiocres (« la misère en battle-dress » selon le titre d'une enquête du *Figaro*), va pouvoir compléter ses effectifs et son encadrement, franciser et perfectionner son matériel avec un budget que n'obéreront plus les dépenses d'Indochine, même compensées en dollars. Les théoriciens de la bataille à l'Est vont pouvoir s'attacher à leur « vraie » guerre. On étudie la mise sur pied d'une grande unité blindée entièrement française à partir d'une brigade expérimentale, la « brigade Javelot », qui deviendra la 7<sup>e</sup> division mécanique rapide.

Les événements du 1<sup>er</sup> novembre 1954 en Algérie inquiètent peu : la « révolte » est limitée et sera facilement circonscrite, estime-t-on à Paris. Les renforts en 1955 seront envoyés par petits paquets jusqu'au rappel des « disponibles » récemment démobilisés. En 1956, on entre vraiment dans la guerre, avec l'envoi massif du contingent. Pour une grande partie des cadres, cette décision du Gouvernement Guy Mollet est capitale. La présence de ces jeunes que les officiers d'avant-guerre, qui n'avaient pas, eux, le droit de vote, appelaient « les électeurs » est une garantie. En Indochine, les militaires de carrière étaient seuls ; la nation, à travers les recrues du service militaire obligatoire, est liée à l'armée en Algérie. Pas d'abandon possible. L'armée tient sous sa coupe les jeunes générations. Elle commence à se considérer comme la « tutrice de la nation »...

Mais la guerre en Algérie, c'est aussi le démantèlement progressif du dispositif militaire français sur le continent. Deux divisions blindées, les plus modernes, traversent la Méditerranée, avec l'accord — réservé — de l'OTAN. Elles sont très mal adaptées aux combats dans les djebels, à la recherche et à la destruction de petits groupes de fellaghas. Leur utilisation est un gaspillage de moyens démesurés,

coûteux et inefficaces. Les autres grandes unités se vident de leurs cadres et de leurs effectifs et restent aux mains de gardes-magasin. De nouveau l'inquiétude gagne le commandement. L'Algérie dévore la défense continentale ou du moins la déséquilibre.

Certes, des voix s'élèvent pour convaincre l'opinion que l'Algérie est devenue à son tour un bastion de l'Occident contre le communisme international. Des cartes circulent : l'URSS prend l'Europe en tenaille, de la Finlande à Casablanca. Mais les chefs d'état-major, s'ils sont vivement attachés à la présence française au Maghreb, ont aussi les yeux fixés sur le rideau de fer. Ils sont inquiets de la montée en puissance de la nouvelle armée allemande qui prend progressivement le pas sur l'armée française. Le général Guillaume, ancien résident général de France au Maroc, se démet, au début de 1956, de ses fonctions de chef d'état-major général des forces armées, parce qu'on désorganise les forces françaises en Allemagne. En mars 1956, la moitié de l'armée de terre est déjà en Algérie. Le général André Zeller quittera quelques mois plus tard son poste de chef d'état-major de l'armée de terre, pour ne pas voir les divisions OTAN « transformées hâtivement en une mauvaise infanterie » ; le général Ely, successeur du général Guillaume, menacera de démissionner en mars 1958, en désaccord sur les mêmes points avec le ministre de la défense nationale, M. Jacques Chaban-Delmas.

En Algérie, deux écoles sont en présence : l'une psychologique, l'autre technique. Les unités de réserve générale, essentiellement parachutistes et légionnaires, mènent la plupart des opérations de quelque importance. Elles jouissent en métropole et sur place d'un très grand prestige. « *Elles se font*, écrit de Gaulle dans ses *Mémoires*, *comme un apanage de leur rôle et de leur combat.* » Les unités territoriales, en revanche, qui quadrillent le pays et remplissent des missions moins glorieuses, en conçoivent quelque humiliation. Les innombrables tâches statiques et territoriales qu'elles accomplissent empêchent toute formation à une guerre moderne.

D'autre part, les leçons de l'Indochine ont été, avec quelque excès, appliquées à l'Algérie par les officiers imbus des théories sur la « guerre dans la foule » et des ouvrages de Mao Tsê-Tung. Les uns insistent sur les techniques d'encadrement direct des populations, comme le colonel Trinquier, les autres sur les méthodes d'endoctrinement, « l'action psychologique ». Les « guerriers » s'en agacent souvent et réagissent contre ce qu'ils jugent un jeu intellectuel sans résultats évidents. Pour ceux qui veulent vaincre et pour ceux qui veulent convaincre, la guerre nucléaire, à laquelle veulent s'adapter les stratèges américains et européens, relève du mythe. N'est-on pas d'ail-

leurs à l'époque où la seule stratégie imaginée à l'Est comme à l'Ouest est la menace d'anéantissement mutuel ?

En mai 1958, l'effondrement de la IV<sup>e</sup> République trouve l'armée déchirée. Les activistes, dans ses rangs, qu'ils soient guerriers ou psychologues, se sont engagés à fond pour l'Algérie française. Va-t-on vers une rupture entre une partie de l'armée métropolitaine et une partie de l'armée d'Algérie ? Le général Ely, qui est resté ou redevenu chef d'état-major général des armées, s'efforce de maintenir ce qui va devenir, pendant près de quatre ans, une préoccupation majeure : l'unité de l'armée. Il ne conçoit pas que l'armée puisse prendre part, si ce n'est tout entière...

Pour de Gaulle, il faut à tout prix rendre à la France la place qui lui revient dans le monde. L'armée doit être un instrument de sa grandeur. Il ne lui appartient pas d'en être l'inspiratrice. L'Algérie est un piège où la nation s'est laissé prendre et où s'engouffrent ses forces et son prestige. Il tentera par tous les moyens, de l'assimilation à l'association, puis, sans joie, à l'indépendance, de l'en retirer. L'important est que le pays soit fort à l'intérieur, prestigieux à l'extérieur.

Le général entreprend donc de rendre l'armée à son rôle normal d'instrument discipliné du pouvoir civil en l'arrachant à ce qu'il estime être ses fantasmes. Elle n'a pas à dicter à Paris une politique algérienne, ni à bâtir une idéologie de la guerre révolutionnaire, ni à prêcher quelque croisade que ce soit. Elle doit redevenir l'instrument de la défense du sol national, la garante des alliances de la future Communauté née de l'ancienne Union française. L'ordonnance du 7 janvier 1959, qu'il signe pour donner un cadre d'ensemble à la défense nationale, est une définition et une organisation du « tout-défense » : l'économie, la diplomatie y concourent au même titre que les forces armées. L'armée doit reprendre une modernisation qui doit l'amener à combattre non seulement « en ambiance nucléaire » comme elle s'y prépare déjà, mais en fonction d'armes nucléaires qui appartiennent en propre à la France. En corollaire, celle-ci doit rompre les liens qui l'attachent à l'organisation militaire intégrée de l'OTAN. Il oriente vers d'autres voies que l'étude des thèses de Mao Tsê-Tung les études des stratèges, il pousse à l'abandon des méthodes d'action psychologiques qui présupposent une superstructure politique dont la définition relève du seul pouvoir civil.

Le 3 novembre 1959, à l'École militaire, le général proclame que « *le système de l'intégration* » dans les forces militaires de l'OTAN, « *ce système a vécu* », et la France mettra sur pied « *une force capable d'agir pour notre propre compte* », « ce qu'il est convenu d'appeler une force

de frappe nucléaire ». « *Puisqu'on peut détruire la France, éventuellement à partir de n'importe quel point du monde, il faut que notre force soit faite pour agir où que ce soit sur la terre.* »

A Strasbourg, le 23 novembre 1961, il précisera plus tard ce que doit être parallèlement « *une force d'intervention terrestre, navale et aérienne, faite pour agir à tout moment, n'importe où* », pour assurer à la France « *sa sécurité, l'aide qu'elle doit à ses alliés, le concours qu'elle s'est engagée à fournir à ses associés* ».

L'ensemble du programme est d'une réalisation difficile. Arracher l'armée à l'Algérie et au rôle qu'elle entend jouer, ainsi qu'à la mission qu'elle s'est attribuée dans la nation, ne va pas sans des tensions ni des conflits qui culminent en 1961 lors de la révolte des généraux.

L'armée française en Algérie est attachée à une mission qu'on lui avait confiée puis que, faute d'une doctrine et d'une volonté politique, on l'avait laissée non seulement assumer mais prendre à son compte jusque dans les domaines politique et administratif. Garder l'Algérie, on l'a vu, équivalait pour beaucoup à mettre l'accent sur « la guerre révolutionnaire ». Il faut donc la faire renoncer à la fois à une terre qu'elle ne veut pas abandonner, et à une forme de combat qu'elle estime avoir découverte et qu'elle a souvent même coiffée d'une infrastructure idéologique et, dans certains cas, théologique.

L'armée, privée progressivement de ses pouvoirs civils, ira de crise en crise : affaire des barricades, complot de décembre 1960, putsch d'avril 1961, OAS. Elle ne basculera jamais dans la révolte, même si, comme en 1961, c'est de justesse, et sera extirpée d'Algérie. Le rôle de « tuteur de la nation » ne correspond plus à une nécessité supposée : de Gaulle l'assume à sa place. L'épuration, après le putsch et la mise en place de chefs militaires gaullistes ou simplement loyalistes, permettra de conduire jusqu'à son terme la décolonisation algérienne.

En même temps, la remise en état de nos forces sur le continent européen exige que les cadres encore choqués reviennent à leur mission européenne. Envoyés, pour les plus « voyants », en Allemagne, ils sont loin du bouillon de culture des garnisons métropolitaines.

Beaucoup perçoivent le retrait des structures militaires de l'OTAN comme un abandon de la croisade de l'Occident contre les pays communistes. Aux échelons les plus élevés, dans les trois armées, on s'était accoutumé aux rapports interalliés dans les nombreux états-majors de l'alliance. L'idée d'une indépendance militaire apparaissait à la fois ridicule et dangereuse. L'OTAN symbolisait l'union des peuples libres contre le « totalitarisme rouge ». La quitter, même sans renoncer aux engagements souscrits dans le traité de l'Atlantique-Nord, était perçu comme une atteinte à une solidarité essentielle.

Le retrait de l'OTAN suppose une réorganisation du commandement. Les trois armées fournissent aux forces d'intervention des moyens coiffés au sommet par des chefs français. Ceux-ci reçoivent la responsabilité entière des théâtres d'opération.

Faire admettre la force de dissuasion nucléaire nationale (l'expression « force de frappe », jugée trop agressive, a été proscrite du langage officiel) n'est pas plus aisé. L'armée de terre en particulier se considère depuis la Révolution comme l'*ultima ratio* de la défense du pays. Elle tire de sa mission un caractère sacré qui lui donne fierté et cohésion. Investir l'atome, servi par quatre ou cinq mille spécialistes de ce caractère sacré, est un coup porté aux institutions militaires. Elle affectera de considérer l'arme atomique comme une forme moderne d'artillerie lourde et n'aura de cesse d'obtenir la « monnaie » tactique des armements nucléaires. L'armée de l'air, qui conçoit sa mission sous un angle beaucoup plus technique, est d'autant moins affectée que, dans un premier temps, c'est à elle qu'il revient de manier « la bombe ». La marine, repliée sur elle-même et sur ses traditions, garde une hautaine réserve. Déjà, elle veille sur la mise au point du moteur à propulsion nucléaire destiné à ses navires. Et elle a l'espoir — justifié — de partager avec l'aviation, si même elle ne la supplante pas, grâce à ses sous-marins lanceurs d'engins, la mission de mettre en œuvre la dissuasion nucléaire.

Se pose cependant un grave problème budgétaire. La guerre d'Algérie a gonflé les effectifs, amaigri les ressources, perturbé la formation et l'entraînement. La fin du conflit permet certes de consacrer une plus grande part du budget à la défense proprement dite, mais la réalisation de l'arme nucléaire et de ses vecteurs obère les moyens financiers. Dès 1963, le budget prévu pour 1964 affecte à la force de frappe 40 % des crédits d'équipement.

Une solution : la suppression du service militaire, rebaptisé depuis 1959 service national, et la mise sur pied d'une armée de métier. Celle-ci a des partisans et pas seulement dans les armes « techniques » comme la marine et l'aviation. Le rôle joué par le contingent en Algérie en 1961, où il avait pesé matériellement et surtout psychologiquement contre le putsch, avait laissé quelque amertume parmi les cadres. En refusant obéissance à ses chefs dès lors qu'ils sortaient de la légalité, ou du moins contestant leur autorité, ils avaient sapé l'édifice militaire, même aux yeux des officiers loyalistes. La durée du service avait été allongée au fil des besoins pour atteindre vingt-huit mois. L'opinion, traditionnellement favorable au service militaire, comme le montraient les sondages pratiqués depuis 1945, était lasse d'une obligation aussi lourde. Le général de Gaulle et

M. Pierre Messmer, ministre des armées, estimaient pour leur part que l'appel du contingent était un moyen d'engager le pays tout entier. Le conscrit était un contrepoids à l'aventure. Le chef de l'Etat, auteur avant-guerre de *Vers l'armée de métier*, n'en restait pas moins convaincu que derrière les unités hautement mécanisées, le ban et l'arrière-ban étaient indispensables.

Les effectifs totaux furent ramenés de 1 million d'hommes à 650 000, dont 400 000 appelés. Pléthore de cadres : 5 000 officiers sont « reclassés ». La durée du service est progressivement abaissée. La condition des appelés est améliorée, comme elle l'est à l'époque dans la plupart des pays européens, à l'exemple de la Bundeswehr. Le prêt du soldat est fortement augmenté, sa vie quotidienne, hors du temps consacré aux tâches proprement militaires, devient moins pénible. Il est admis qu'il est un citoyen comme les autres, une fois sorti de la caserne. Le règlement de discipline générale est considérablement amendé : obéir reste un devoir, mais pas en toutes circonstances et quel que soit l'ordre donné. Le système des punitions est réformé et libéralisé. Les jeunes recrues entrent dans un système de rapports humains mieux adaptés à la vie moderne.

Quant à la défense intérieure, elle est transformée. Là encore, la thèse des tenants de la guerre révolutionnaire a été écartée. La lutte contre la subversion intérieure n'est plus la mission essentielle des forces de défense opérationnelle du territoire. L'expérience avait montré que parmi les jeunes cadres de réserve de la DOT, la lutte antisubversive impliquait souvent le combat pour l'Algérie française et des prises de position politiques. La DOT a désormais pour tâche de lutter contre d'éventuelles infiltrations ennemies, les commandos parachutés et les sabotages.

L'armée de 1945, faite de pièces et de morceaux, de clans ayant chacun son chef charismatique, d'unités diversement équipées, était, comme le pays, à reconstruire. Elle cherchait sa place dans la nation et parmi ses alliés. L'Indochine, puis l'Algérie freinèrent sa modernisation, la réforme de ses structures, et la projetèrent dans le domaine politique. Sortie de l'amertume des conflits sans victoire, elle découvre pour la première fois en 1962 une situation qu'elle n'a pratiquement pas connue depuis 1939 : la paix. Des combats de la décolonisation, elle ne retire que peu de leçons, si ce n'est *a contrario*. Elle se retrouve technicisée, européanisée, mieux adaptée aussi à son temps, et à l'écart des tensions politiques. En 1968, l'insurrection de la jeunesse se dressera contre toutes les institutions sauf une : l'institution militaire.